

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2023-52

En exercice 17

Présents 13

Votants 15

Séance du 21 novembre 2023

Date de la Convocation

10/11/2023

Date de l'affichage

10/11/2023

L'an deux mil vingt-trois,
et le vingt et un novembre,
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Etude rapprochement Sainte-Agnès
Val-Sonnette

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER,
Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-
Damien GROS, Christopher HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine
MARCHAND, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Marion ATRON (pouvoir à I. ROUCHE), Thomas GAND, Nelly
GUICHARD (pouvoir à B. MONNET), Valérie PAROLA

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire informe le conseil municipal, que par courrier en date du 13 novembre 2023, Monsieur le Maire de Sainte-Agnès nous demande de prendre en compte leur proposition de rapprochement avec la commune nouvelle de Val-Sonnette.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour et 1 abstention,

ACCEPTÉ d'étudier la demande de rapprochement de la commune de Sainte-Agnès avec la commune nouvelle de Val-Sonnette ;

DIT que des groupes de travail seront constitués en 2024 afin d'étudier plus précisément les impacts d'un rapprochement ;

AUTORISE Madame la Maire à mettre en œuvre les conditions permettant ce rapprochement.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 21 novembre 2023

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

